

POUR QUE VOS RÊVES NE TOMBENT PAS À L'EAU, N'OUBLIEZ PAS D'ASSURER VOTRE PISCINE ET SES ÉQUIPEMENTS EN CONTACTANT AXA OLIVIER ROBLOT AU 05-59-46-24-24

# Règlementation sur la sécurité de votre piscine

La loi prévoit une réglementation stricte par rapport à la sécurité des piscines privées enterrées. Vous devez installer au moins un de ces quatre dispositifs de sécurité : couverture, barrière, alarme ou abri de piscine.



Règlementation sur la sécurité de votre piscine © Simon Coste - Fotolia.com

## Réglementation pour les barrières de piscine

Pour assurer la sécurité, la **barrière de piscine** doit mesurer plus d'1 mètre 10 de haut et elle doit être solidement verrouillée. Un enfant ne doit pas pouvoir la déverrouiller seul. La barrière est un moyen simple de fermer l'accès à la piscine. Elle doit être installée tout autour de la piscine, avec une marge pour pouvoir circuler librement pendant vos temps de baignade.

-> Choisissez une barrière de sécurité conforme à la **norme NF P 90-306**.

## Réglementation pour les alarmes de piscine

Certaines **alarmes de piscine** préviennent du danger lors du franchissement d'une ligne infrarouge (**alarme infrarouge**), d'autres sonnent dès qu'elles repèrent une chute dans l'eau (alarme immergée). La réglementation prévoit qu'une alarme de sécurité soit capable de détecter la chute d'un enfant d'au moins 6kg, mais ne se déclenche pas de façon intempestive. L'alarme doit se réactiver automatiquement après les baignades.

-> Choisissez une alarme de sécurité conforme à la **norme NF P 90-307**.

## Réglementation pour les couvertures de piscine

Une couverture de sécurité doit bien couvrir la piscine de façon à empêcher l'immersion d'un enfant de moins de 5 ans. Elle doit résister au poids d'une personne adulte (jusqu'à 100 kg). Attention, toutes les couvertures ne sont pas des couvertures de sécurité. Certaines sont des bâches souples qui ne peuvent pas empêcher la noyade. L'avantage de la **bâche de sécurité** est qu'elle permet à la fois d'empêcher tout risque de noyade, mais aussi de protéger l'eau et de maintenir sa température.

-> Choisissez une couverture de sécurité conforme à la **norme NF P 90-308**.

## Réglementation pour les abris de piscine

Avec un **abri de piscine**, le bassin est inaccessible. La fermeture de l'abri doit être solide pour ne pas qu'un enfant puisse l'ouvrir. L'abri doit également être très résistant aux intempéries. En plus d'assurer la sécurité, l'abri de piscine offre un confort de baignade en toute saison.

-> Choisissez un abri de piscine conforme à la norme **NF P 90-309**.

## A savoir à propos de la réglementation

Votre équipement de sécurité ne doit pas provoquer de blessures. Par exemple, si votre enfant essaye d'ouvrir la barrière de piscine ou frôle la couverture de piscine en marchant au bord du bassin, il ne doit pas se couper ou se faire mal avec un matériau dangereux.

Vous pouvez faire une attestation de conformité pour votre piscine et son dispositif de sécurité. C'est facultatif, mais cela peut être utile pour vous prémunir en cas de litige.

En cas de non respect de la réglementation, vous encourez une amende qui peut aller jusqu'à 45 000€.